

Service des médias
media@bls.ch
Téléphone +41 58 327 29 55

Communiqué
Berne, le 4 février 2021

Mise en œuvre de la LHand

80% des passagers voyagent sans obstacles dans les gares de BLS

Actuellement, BLS répond aux exigences de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées dans 72 de ses 118 gares. BLS ayant transformé les grandes gares en premier, 80% de l'ensemble des passagers qui partent des gares de BLS ou y arrivent en profitent déjà. Dans les prochaines années, BLS transformera d'autres gares et mettra en service ses nouveaux trains MIKA, favorisant un peu plus l'accès sans obstacles aux trains.

BLS progresse bien dans l'application des dispositions de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Fin 2020, 72 gares BLS sur 118 répondaient aux exigences de la LHand. BLS ayant transformé les grandes gares en premier, 80% de l'ensemble des passagers qui partent des gares de BLS ou y arrivent bénéficient d'ores et déjà d'un accès au train libre de tout obstacle. Appliquer la LHand est l'une des priorités de BLS. Cette loi profite à tous les passagers des transports publics et en particulier aux personnes atteintes d'un handicap auditif ou visuel, aux personnes à mobilité réduite et à celles qui voyagent avec des poussettes ou de nombreux bagages. BLS investit au total quelque 200 millions de francs dans la transformation de ses gares pour les rendre conformes à la loi.

30 transformations de gares supplémentaires d'ici 2023

BLS prévoit de garantir un accès au train sans obstacle dans 30 gares supplémentaires d'ici la fin 2023, puis, selon l'état actuel du calendrier, dans six autres gares d'ici la fin 2025. Les transformations effectuées en dehors du délai légal sont notamment le fait des recours, des dépendances à d'autres travaux de construction ou des incertitudes vis-à-vis des services de transport public futurs.

Dans certains cas, BLS n'appliquera pas la LHand ou ne l'appliquera pas en totalité, soit parce que les investissements dans les travaux seraient disproportionnés, soit parce que, selon l'offre de transports publics prévue par les cantons, les gares fermeront au cours des prochaines années. Comme l'exige la LHand, BLS propose une solution de remplacement en cas de disproportion, en fournissant par exemple une assistance aux voyageurs sur place.

Uniquement des trains sans obstacles, grâce à la nouvelle flotte

À partir de juin 2021, BLS introduira progressivement ses 58 nouveaux trains MIKA et remplacera ainsi les derniers trains non conformes à la LHand. Dès que l'ensemble de la flotte MIKA sera mis en service en 2025, tous les passagers de BLS

voyageront dans des trains exempts d'obstacles. La flotte de bus de BLS est déjà conforme aux exigences de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.

La BLS SA en bref

BLS compte parmi les plus grandes entreprises de transport en Suisse. Le transport ferroviaire est l'une de nos activités principales. Nous entretenons un réseau ferroviaire de 420 kilomètres et nos lignes sont utilisées pour les trajets domicile-travail ainsi que pour le trafic de loisirs. Par ailleurs, nous réunissons sous un même toit une exploitation de bus et des services de transport autos, de navigation et de transport de marchandises. Grâce à cette large gamme de prestations, nous contribuons à la mobilité dans les zones de desserte. BLS réunit les personnes, les régions et les localités.

En 2019, 67,7 millions de personnes ont voyagé dans les trains et les bus de BLS, ainsi que sur ses bateaux. Vous trouverez plus d'informations quant aux chiffres clés sur <https://geschaeftsbericht.bls.ch/fr/start/>.